



# CONTRAT DE RESERVATION

**1. Inscription.** Toute inscription doit être accompagnée du versement des acomptes : 30% du prix de votre séjour.

**2. Durée du séjour.** Pendant la haute-saison, la durée du séjour est de 7 nuits minimum.  
Le mobil-home : En haute saison, les arrivées se font entre 16h et 20h, les départs sont prévus avant 10 h 00. En cas de retard, il convient de nous prévenir le plus tôt possible.  
Les emplacements : En haute saison, les arrivées se font après 12h et les départs se font avant 12h. Tout locataire à son arrivée doit se présenter au bureau d'accueil muni de son bon de réservation. La clé lui sera remise **contre un chèque de caution**. Aucun départ entre 22 h 00 et 7 h 30 sans accord de la direction.

**3. Caution.** Une caution de 240€ (empreinte de carte bancaire ou chèque) pour l'hébergement (soit 190€) et l'état de propreté de l'hébergement (soit 50€) vous sera demandée. Elle vous sera restituée en fin de séjour. En fin de séjour : en cas de matériel manquant / dégradé ou du mauvais état de propreté de l'hébergement, puisque le nettoyage reste à la charge du locataire, une déduction sera effectuée sur le chèque de caution.

**4. Réservation.** Dès réception de votre contrat de location et de votre acompte, nous vous enverrons, dans la limite des places disponibles, une confirmation. Votre réservation est considérée comme définitive dès qu'elle a fait l'objet d'une confirmation de notre part. Toute modification devra être signalée avant l'arrivée. Une fois le séjour soldé, aucun remboursement ne sera fait. Les personnes mineures pourront effectuer un séjour seulement si elles sont accompagnées d'une personne majeure, qui en aura la responsabilité et qui restera sur le camping durant la totalité du séjour.  
L'emplacement ou le locatif définitif sera déterminé par le camping le jour de l'arrivée.  
Pour toutes modifications de dates ou de séjour, il ne pourra être garanti le même emplacement ou locatif.

**5. Conditions de paiement.**  
Pour les réservations effectuées plus de 30 jours avant le début du séjour, un acompte de 30% du prix du montant des prestations réservées doit être réglé dès la réservation.  
Le solde doit être payé à votre arrivée, sauf pour les locations entre le 07 juillet et le 25 août, où le solde doit être réglé un mois avant votre arrivée.  
Tout retard de paiement entraîne une pénalité de retard au taux d'intérêt appliqué par la BCE majoré de 10 points (C.com art L.441-6-1).

**6. Animaux domestiques acceptés.** Les animaux doivent être enregistrés à l'accueil dès leur arrivée. Son carnet de vaccination à jour doit être présenté au bureau d'accueil à l'arrivée. Ils ne devront pas nuire à la tranquillité et à la sécurité des résidents et respecter les règles élémentaires d'hygiène.

**7. Droit à l'image.** Vous autorisez gracieusement le camping à utiliser les vidéos et photographies de vous et de tous les participants à ce séjour, qui pourraient être prises lors de ce dernier, pour les besoins publicitaires du camping. Et ce sans limitation de durée. Dans le cas contraire, merci de remplir l'encart ci-dessous :

Je soussigné(e)..... n'autorise pas le camping, à faire reproduire, publier, éditer ou représenter mon image et celle de tous les participants à ce contrat, pour ses besoins publicitaires, sur quelques supports que ce soit (papier, internet, audio,...).

**8. Les locatifs (mobil homes).** Chaque hébergement locatif contient tout le matériel de cuisine et de table. Table et chaises pour l'extérieur. Couvertures et oreillers non fournis, draps en location. Le matériel de chaque locatif fait l'objet d'un inventaire. Le locataire est tenu de contrôler à son arrivée et de signaler le jour même toute anomalie. La caution exigée à l'arrivée est restituée, en fin de séjour, après état des lieux sous déduction de détérioration et/ou manquants constatés. Le nettoyage est à la charge du locataire en fin de séjour (n'oubliez pas les produits d'entretien, le papier toilette et le linge de maison). En cas de ménage incomplet, le chèque de ménage sera encaissé. Le ménage peut nous être confié pour 50 euros.

**9. En cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé par rapport aux dates mentionnées sur votre contrat :**

- En camping : il sera facturé le tarif en vigueur sur le terrain par journée réservée
- En locatif : aucun remboursement ne sera effectué.

Prévenez-nous de tout retard. Dans le cas contraire, la direction du camping pourra redispenser de l'emplacement ou du locatif et l'acompte versé restera acquis au camping.

**10. En cas d'annulation.** L'acompte versé restera acquis au camping.

**11. Dispositions diverses.**

- Il appartient au campeur d'avoir sa propre assurance. Le camping décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempérie et en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du campeur.
- Dimensions tentes et caravanes : Il est vivement conseillé d'indiquer les dimensions de vos tentes ou caravanes. Le camping ne sera pas tenu responsable des modifications de dimensions entre la date de réservation et l'arrivée sur le camping et de l'impossibilité de s'installer tenu sur place si la taille du matériel n'a pas été renseignée.
- Piscine. Toute personne non inscrite au contrat se verra refuser l'accès à l'arrivée.

**12.** La location est faite à titre strictement personnel. Le locataire ne pourra en aucun cas sous-louer ou céder sa location sans le consentement écrit de la Direction du camping.

**13.** Tout campeur est tenu de se conformer aux dispositions du règlement intérieur du camping. Un exemplaire est mis à disposition pour consultation à l'accueil.

**14.** En juillet et août, nous ne pouvons garantir la réservation d'emplacements spécifiques.

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions de location, des prix et les accepte.

Fait à.....

Le...../...../.....

Signature :